

BRUYÈRE CENDRÉE

Erica cinerea

La partie utilisée de la bruyère cendrée est constituée par la fleur séchée d'*Erica cinerea* L.

CARACTÈRES

La bruyère cendrée a une odeur faible.

La fleur, ovale, en forme de grelot, est rose violacé. Le pédoncule, cylindrique, a une longueur d'environ 5 mm, à peu près égale à celle de la corolle. Le calice à 4 sépales lancéolés-linéaires, vert foncé, est égal au tiers de la corolle. Celle-ci, longuement urcéolée, gamopétale, de 5 mm à 7 mm de long, est marcescente et présente au sommet 4 dents libres et courtes, renversées vers l'extérieur. L'androcée, obdiplostémone, est composée de 8 étamines s'insérant sur le réceptacle floral. Leurs anthères ont 2 loges séparées et sont pourvues à la base de 2 appendices en forme de corne. La déhiscence est poricide. Le style, unique, prolongé par un stigmate non divisé, ne dépasse que peu ou pas la corolle. Le fruit, parfois présent, est une capsule septicide, globuleuse, glabre et brune. Les graines sont petites, nombreuses, marron foncé, ovales, d'environ 0,8 mm de long, à albumen charnu.

Examinée au microscope, la bruyère cendrée pulvérisée (300), gris rosé, présente des fragments d'épiderme des pétales à cellules polygonales à parois cellulósiques régulièrement épaissies ; des fragments d'épiderme des sépales portant des poils tecteurs, courts et unicellulaires ; des fragments des appendices des anthères à cellules à parois légèrement et régulièrement épaissies, fréquemment de forme triangulaire ou quadrangulaire ; des cellules à parois sinueuses provenant de l'épiderme des anthères ; des grains de pollen, à exine lisse, groupés en tétrades.

IDENTIFICATION

- A. La bruyère cendrée présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinée au microscope, la bruyère cendrée pulvérisée (300) présente les caractères microscopiques précédemment décrits.
- C. A 0,2 g de bruyère cendrée pulvérisée, ajoutez 5 mL d'*acide chlorhydrique dilué R*. Chauffez au bain-marie pendant 10 min. Le mélange devient rouge orangé. Filtrez. Ajoutez au filtrat 1 mL de *butanol R*. Agitez. Il apparaît une coloration rouge vif dans la phase organique (proanthocyanidines).

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2). Le taux des éléments étrangers n'est pas supérieur à 5,0 pour cent, dont pas plus de 2,0 pour cent de feuilles.

Chlorure de cyanidine. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *cellulose pour chromatographie R*.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Solution à examiner. A 5 g de bruyère cendrée pulvérisée, ajoutez 25 mL d'*acide chlorhydrique dilué R*. Chauffez au bain-marie, sous réfrigérant à reflux, pendant 30 min. Filtrez. Après refroidissement, agitez le filtrat avec 5 mL d'*alcool isoamylique R*. Séparez la phase organique.

Solution témoin. Dissolvez 2,0 mg de *chlorure de cyanidine R* dans de l'*éthanol à 96 pour cent V/V* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 10 µL et 20 µL de la solution à examiner et 5 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 15 cm avec un mélange de 3 volumes d'*acide chlorhydrique R* à 25 pour cent V/V, de 10 volumes d'*eau R* et de 30 volumes d'*acide acétique glacial R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente deux bandes roses dont une, de R_f voisin de 0,50, est semblable quant à sa position et sa coloration à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin ; l'autre bande se situe dans le tiers supérieur.

Arbutoside. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice G R*.

Solution à examiner. Agitez 1,0 g de bruyère cendrée pulvérisée successivement avec 2 fois 20 mL de *méthanol R*. Réunissez les solutions méthanoliques et distillez le solvant sous pression réduite jusqu'à obtention d'un résidu sec. Dissolvez le résidu dans 5 mL d'un mélange de 1 volume d'*eau R* et de 2 volumes de *méthanol R*. Filtrez la solution obtenue sur un filtre d'*oxyde d'aluminium anhydre R* de 10 cm de long et 1,5 cm de diamètre. Rincez le filtre avec 100 mL du mélange de 1 volume d'*eau R* et de 2 volumes de *méthanol R*. Recueillez le filtrat et concentrez-le jusqu'à obtention d'un résidu sec. Reprenez le résidu avec 10 mL de *méthanol R*.

Solution témoin. Dissolvez 50 mg d'*arbutoside R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 5 µL et 10 µL de la solution à examiner et 10 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 15 cm avec un mélange de 10 volumes d'*eau R*, de 13,5 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez environ 5 mL d'une solution de *dichloroquinonechlorimide R* à 10 g/L dans du *méthanol R*. Séchez soigneusement la plaque à l'air, puis exposez-la quelques secondes aux vapeurs d'ammoniac. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner ne présente pas de bande correspondant à la bande principale, bleue, du chromatogramme obtenu avec la solution témoin, mais présente une bande principale, bleue, située au-dessus de celle-ci.

Perte à la dessiccation (2.2.32). Déterminée à l'étuve à 105 °C sur 1,00 g de bruyère cendrée pulvérisée, la perte à la dessiccation n'est pas supérieure à 12,0 pour cent.

Cendres totales (2.4.16). Déterminé sur 1,00 g de bruyère cendrée pulvérisée, le taux des cendres totales n'est pas supérieur à 5,0 pour cent.

CONSERVATION

A l'abri de la lumière et de l'humidité.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.